

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LETTRE ENCYCLIQUE

Aux évêques, au Clergé et au peuple d'Italie

LEON XIII, PAPE

*Vénérables Frères, fils bien aimés, salut et bénédiction
Apostolique*

SOUVENT, dans le cours de Notre pontificat, mû par le devoir sacré du ministère apostolique, Nous avons dû exprimer des plaintes et des protestations à l'occasion d'actes accomplis au détriment de l'Eglise et de la religion, par ceux qui, à la suite de bouleversements bien connus, dirigent, en Italie, les affaires publiques.

Il Nous est douloureux d'avoir à le faire encore sur un très grave sujet, et qui nous remplit l'âme d'une tristesse profonde. Nous voulons parler de la suppression de tant d'institutions catholiques, récemment décrétée en diverses parties de la Péninsule. Cette mesure imméritée et injuste a soulevé la réprobation de toutes les âmes honnêtes, et Nous y voyons, avec une extrême douleur, rassemblées et rendues même plus cruelles les offenses que Nous avons eu à souffrir pendant les années écoulées.

Quoique les faits vous soient bien connus, Vénérables Frères, Nous estimons cependant opportun de revenir sur les origines et la nécessité de ces institutions, fruit de Notre sollicitude et de vos soins affectueux, afin que tous comprennent la pensée qui les avait inspirés et le but religieux, moral et charitable où elles tendaient.

Après avoir renversé le principat civil des papes, on en vint en Italie à dépouiller graduellement l'Eglise catholique de ses éléments de vie et d'action, et de son influence native et séculaire dans l'organisation publique et sociale. Par une série progressive d'actes systématiquement coordonnés, on ferma les monastères et les couvents ; on dissipa par la confiscation des biens ecclésiastiques, la plus grande partie du patrimoine de l'Eglise ; on imposa aux clercs le service militaire ; on entrava la liberté du ministère ecclésiastique par d'injustes mesures d'exception ; on s'efforça constamment d'effacer de toutes les institutions publiques l'empreinte religieuse et chrétienne ; on favorisa les cultes dissidents ; et pendant que l'on concédait aux sectes maçonniques la plus ample liberté, on réservait l'intolérance et d'odieuses vexations à cette unique religion qui fut toujours la gloire, le soutien et la force des Italiens.

Nous ne manquâmes jamais de déplorer ces graves et fréquents attentats. Nous les déplorâmes à cause de notre sainte religion, exposée à de suprêmes dangers ; Nous les déplorâmes aussi, et Nous le disons dans toute la sincérité de Notre cœur, à cause de notre patrie, puisque la religion est une source de prospérité et de grandeur pour une nation, et le fondement principal de toute société bien ordonnée. Et, en effet, lorsqu'on affaiblit le sentiment religieux qui élève l'âme, qui l'ennoblit et y imprime profondément les notions du juste et de l'honnête, l'homme décline et s'abandonne aux instincts sauvages et à la recherche unique des intérêts matériels, d'où résultent, comme conséquence logique, les rancunes, les dissensions, la dépravation, les conflits, la perturbation du bon ordre ; maux auxquels ne peuvent remédier sûrement et pleinement ni la sévérité des lois, ni les rigueurs des tribunaux, ni même l'emploi de la force armée.

Plus d'une fois, par des actes publics adressés aux Italiens, Nous avons averti ceux auxquels incombe la formidable responsabilité du pouvoir, de cette connexion naturelle intrinsèque entre la décadence religieuse et le développement de l'esprit de subversion et de désordre ; Nous avons appelé l'attention sur les progrès inévitables du socialisme et de l'anarchie, et sur les maux sans fin auxquels ils exposaient la nation.

Mais on ne Nous écouta pas. Le préjugé mesquin et sectaire s'imposa comme un voile sur l'intelligence, et la guerre contre la religion fut continuée avec la même intensité. Non seulement on ne prit aucune mesure réparatrice, mais par les livres, les journaux, les écoles, les chaires, les cercles, les théâtres, ou continua à semer largement les germes de l'irréligion et de l'immoralité, à ébranler les principes qui engendrent dans un peuple les mœurs honnêtes et fortes, à répandre les maximes qui ont pour suite infaillible la perversion de l'intelligence et la corruption du cœur.

Ce fut alors, vénérables Frères, qu'entrevoiyant pour Notre pays un avenir sombre et rempli de périls, Nous crûmes venu le moment d'élever la voix et de dire aux Italiens : La religion et la société sont en danger ; il est temps de déployer toute votre activité, et d'opposer au mal qui vous envahit une digue solide par la parole, par les œuvres, par les associations, par les comités, par la presse, par les institutions de charité et de prière, enfin par tous les moyens pacifiques et légaux qui soient propres à maintenir dans le peuple le sentiment religieux et à soulager sa misère, cette mauvaise conseillère, rendue si profonde et si générale par la fâcheuse situation économique de l'Italie. Telles furent Nos recommandations plusieurs fois renouvelées, en particulier dans les deux lettres que Nous adressâmes au

peuple italien, le 15 octobre 1890 et le 6 décembre 1892.

Il Nous est agréable de déclarer que Nos exhortations tombèrent sur un sol fécond. Par vos généreux efforts, Vénérables Frères, et par ceux du clergé et des fidèles qui vous sont confiés, on obtint des résultats heureux et salutaires qui pouvaient en faire présager de plus grands encore dans un avenir prochain. Des centaines d'associations et de comités surgirent en diverses contrées de l'Italie, et leur zèle infatigable fit naître des caisses rurales, des fourneaux économiques, des asiles de nuit, des cercles de récréation pour les fêtes, des œuvres de catéchisme, d'autres ayant pour but l'assistance des malades ou la tutelle des veuves et des orphelins, et tant d'autres institutions de bienfaisance, qui furent saluées par la reconnaissance et la bénédiction du peuple et reçurent, souvent même de la bouche d'hommes appartenant à un autre parti, des éloges bien mérités.

Et dans le déploiement de cette louable activité chrétienne, les catholiques n'ayant plus à cacher se montrèrent selon leur coutume à la lumière du jour et se tinrent constamment dans les limites de la légalité.

Mais survinrent alors les événements néfastes, mêlés de désordres et de l'effusion du sang des citoyens, qui mirent dans le deuil quelques contrées de l'Italie. Nul plus que Nous ne souffrit au plus profond de l'âme, nul plus que Nous ne s'émut à ce spectacle.

Nous pensions cependant qu'en recherchant les origines premières de ces séditions et de ces luttes fratricides, ceux qui ont la direction des affaires publiques reconnaîtraient le fruit funeste mais naturel de la mauvaise semence impunément répandue dans la Péninsule, si largement et pendant si longtemps ; Nous pensions que remontant des effets aux causes, et faisant leur profit de la dure leçon qu'ils venaient de recevoir, ils reviendraient

aux règles chrétiennes de l'organisation sociale, à l'aide desquelles les nations doivent se renouveler si elles ne veulent pas se laisser périr, et que par conséquent ils mettraient en honneur les principes de justice, de probité et de religion d'où dérivent principalement même le bien-être matériel d'un peuple. Nous pensons que, du moins, voulant découvrir les auteurs et les complices de ces soulèvements, ils s'aviseraient de les chercher parmi ceux qui ont en aversion la doctrine catholique, et qui excitent les âmes à toutes les convoitises déréglées par le naturalisme et le matérialisme scientifique et politique, parmi ceux enfin qui cachent leurs intentions coupables à l'ombre des assemblées sectaires où ils aiguisent leurs armes contre l'ordre et la sécurité de la société.

Et en effet, il ne manqua pas même dans le camp des adversaires, d'esprits élevés et impartiaux qui comprirent et eurent le louable courage de proclamer publiquement les vraies causes de ces lamentables désordres.

Mais grandes furent Notre surprise et Notre douleur, quand Nous apprîmes que sous un prétexte absurde, mal dissimulé par l'artifice, on osait, afin d'égarer l'opinion publique et d'exécuter plus aisément un dessein prémédité, déverser sur les catholiques la folle accusation de perturbateurs de l'ordre pour faire retomber sur eux le blâme et le dommage des mouvements séditeux dont quelques régions de l'Italie avaient été le théâtre.

Et Notre douleur s'accrut encore bien davantage, quand, à ces colomnies, succédèrent des actes arbitraires et violents, et qu'on vit nombre des principaux et des plus vaillants journaux catholiques suspendus ou supprimés, les comités diocésains et paroissiaux proscrits, les réunions des congrès dispersées, certaines institutions réduites à l'impuissance et d'autres menacées parmi

celles-là mêmes qui n'ont pour but que le développement de la piété chez les fidèles ou la bienfaisance publique ou privée ; quand on vit dissoudre en très grand nombre des sociétés inoffensives et méritantes et détruire ainsi, en quelques heures de tempête, le travail patient, charitable et modeste, réalisé pendant de longues années par tant de nobles intelligences et de cœurs généreux.

En recourant à ces mesures excessives et odieuses, l'autorité publique se mettait tout d'abord en contradiction avec ses affirmations antérieures. Pendant longtemps en effet, elle avait représenté les populations de la Péninsule comme de connivence et parfaitement solidaires avec elle dans l'œuvre révolutionnaire et hostile à la Papauté ; et maintenant, au contraire, elle se donnait tout à coup à elle-même un démenti en recourant à des expédients d'exception pour étouffer d'innombrables associations répandues dans toute l'Italie, et cela sans autre raison que leur attachement à l'Eglise et à la cause du Saint-Siège.

Mais de telles mesures lésaient par-dessus tout les principes de la justice et même les règles des lois existantes.

En vertu de ces principes et de ces règles, il est loisible aux catholiques, comme à tous les autres citoyens, de mettre librement en commun leurs efforts pour promouvoir le bien moral et matériel de leur prochain et pour vaquer aux pratiques de piété et de religion. Ce fut donc chose arbitraire de dissoudre tant de sociétés catholiques de bienfaisance, qui dans d'autres nations jouissent d'une existence paisible et respectée, et cela sans aucune preuve de leur culpabilité, sans aucune recherche préventive, sans aucun document qui pût démontrer leur participation aux désordres survenus.

Ce fut aussi une offense spéciale envers Nous, qui

avons organisés et bñi ces utiles et pacifiques associations, et envers vous, Vénérables Frères, qui en aviez promu avec soin le développement et qui aviez veillé sur leur marche régulière. Notre protection et votre vigilance auraient dû les rendre encore plus respectables et les mettre à l'abri de tout soupçon.

Nous ne pouvons non plus passer sous silence combien de telles mesures sont pernicieuses pour les intérêts des populations, pour la conservation sociale, pour le bien véritable de l'Italie. La suppression de ces sociétés augmente encore la misère morale et matérielle du peuple qu'elles s'efforçaient d'adoucir par tous les moyens possibles ; elle ravit à la société une force puissamment conservatrice, puisque leur organisation même et la diffusion de leurs principes était une digue contre les théories subversives du socialisme et de l'anarchie ; enfin elle irrite encore davantage le conflit religieux que tous les hommes exempts de passions sectaires considèrent comme extrêmement funeste à l'Italie dont il brise les forces, la cohésion et l'harmonie.

Nous n'ignorons pas que les sociétés catholiques sont accusées de tendances contraires à l'organisation politique actuelle de l'Italie et considérées à ce titre comme subversives.

Une telle imputation est fondée sur une équivoque, créée et maintenue à dessein par les ennemis de l'Eglise et de la religion, pour donner devant le public une couleur favorable à l'ostracisme odieux dont ils veulent frapper ces associations. Nous entendons que cette équivoque soit dissipée pour toujours.

Les catholiques italiens en vertu des principes immuables et bien connus de leur religion, se refusent à toute conspiration ou révolte contre les pouvoirs publics auxquels ils rendent le tribut qui leur est dû. Leur conduite

passée à laquelle tous les hommes impartiaux peuvent rendre un témoignage honorable est garant de leur conduite dans l'avenir, et cela devrait suffire pour leur assurer la justice et la liberté auxquelles ont droit tous les citoyens pacifiques. Disons plus : étant, par la doctrine qu'ils professent, les plus solides soutiens de l'ordre, ils ont droit au respect, et si la vertu et le mérite étaient appréciés d'une manière adéquate, ils auraient encore droit aux égards et à la gratitude de ceux qui président aux affaires publiques.

Mais les catholiques italiens, précisément parce qu'ils sont catholiques ne peuvent renoncer à vouloir qu'on restitue à leur chef suprême l'indépendance nécessaire et la plénitude de la liberté, vraie et effective, qui est la condition indispensable de la liberté et de l'indépendance de l'Eglise catholique. Sur ce point, leurs sentiments ne changeront ni par les menaces ni par la violence ; ils subiront l'ordre de choses actuel, mais tant qu'il aura pour but l'abaissement de la papauté et pour cause la conspiration de tous les éléments antireligieux et sectaires, ils ne pourront jamais, sans violer leurs plus sacrés devoirs, concourir à le soutenir par leur adhésion et par leur appui. Demander aux catholiques un concours positif pour maintenir l'ordre de choses actuel, serait une prétention déraisonnable et absurde ; car il ne leur serait plus permis d'obtempérer aux enseignements et aux préceptes du Siège apostolique ; au contraire ils devraient agir en opposition avec ces enseignements et se départir de la conduite que tiennent les catholiques de toutes les autres nations.

Voilà pourquoi l'action des catholiques, dans l'état présent des choses demeurant étrangère à la politique, se concentre sur le champ social et religieux et vise à moraliser les populations, à les rendre obéissantes à l'Eglise et à

son chef, à les éloigner des périls du socialisme et de l'anarchie, à leur inculquer le respect du principe d'autorité, enfin à soulager leur indigence par les œuvres multiples de la charité chrétienne.

Comment donc les catholiques pourraient-ils être appelés ennemis de la patrie et se voir confondus avec les partis qui attendent à l'ordre et à la sécurité de l'Etat ?

De pareilles calomnies tombent devant le simple bon sens. Elles reposent uniquement sur cette idée que les destinées, l'unité, la prospérité de la nation consistent dans les faits accomplis au détriment du Saint-Siège, faits cependant déplorés par les hommes les moins suspects qui ont ouvertement signalé comme une immense erreur la provocation d'un conflit avec cette grande Institution placée par Dieu au milieu de l'Italie et qui fut et sera toujours son honneur principal et incomparable : Institution prodigieuse qui domine l'histoire et grâce à laquelle l'Italie est devenue l'éducatrice féconde des peuples, la tête et le cœur de la civilisation chrétienne.

De quelle faute sont donc coupables les catholiques, quand ils désirent le terme d'un long dissentiment, source des plus grands dommages pour l'Italie dans l'ordre social, moral et politique ; quand ils demandent qu'on écoute la voix paternelle de leur Chef suprême qui a si souvent réclamé les réparations qu'on lui doit, en montrant quels bien incalculables en résulteraient pour l'Italie ?

Les vrais ennemis de l'Italie, il faut les chercher ailleurs ; il faut les chercher parmi ceux qui, nés par un esprit irrégulier et sectaire, l'âme insensible aux maux et aux périls qui menacent la patrie, repoussent toute solution vraie et féconde du dissentiment et s'efforcent, par leurs coupables desseins, de le rendre toujours plus long et plus acerbe. C'est à eux, et non à

d'autres, qu'il eût fallu appliquer les mesures rigoureuses dont on a frappé tant d'utiles associations catholiques, mesures qui Nous affligent profondément encore pour un autre motif d'un ordre plus élevé et qui ne regarde pas seulement les catholiques italiens, mais ceux du monde entier. Ces mesures font ressortir de mieux en mieux la situation pénible, précaire et intolérable à laquelle Nous sommes réduit. Si quelques faits auxquels les catholiques sont restés complètement étrangers ont suffi pour qu'on décrétât la suppression de milliers d'œuvres bienfaisantes et exemptes de toute faute, en dépit des garanties qu'elles tenaient des lois fondamentales de l'État, tout homme sensé et impartial comprendra quelle peut être l'efficacité des assurances données par les pouvoirs publics pour la liberté et l'indépendance de Notre ministère apostolique. A quoi se réduit, à vrai dire, Notre liberté, quand, après avoir été dépouillé de la plus grande partie des anciennes ressources morales et matérielles dont les siècles chrétiens avaient enrichi le Siège apostolique et l'Eglise en Italie, Nous sommes maintenant privés de ces moyens d'action religieuse et sociale que Notre sollicitude et le zèle admirable de l'épiscopat, du clergé et des fidèles avaient réunis pour la défense de la religion et pour le bien du peuple italien ? Quelle peut être cette prétendue liberté, quand une nouvelle occasion, un autre incident quelconque pourrait servir de prétexte pour aller plus avant dans la voie des violences et de l'arbitraire et pour infliger de nouvelles et plus profondes blessures à l'Eglise et à la religion ?

Nous signalons cet état de choses à nos fils d'Italie et à ceux des autres nations. Aux uns comme aux autres Nous disons cependant que si Notre douleur est grande, non moins grand est Notre courage, non moins ferme

Notre confiance en cette Providence qui gouverne le monde et qui veille constamment et avec amour sur l'Eglise qui s'identifie avec la Papauté, selon la belle expression de saint Ambroise : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia*. Toutes deux sont des institutions divines qui ont survécu à tous les outrages, à toutes les attaques, et qui, sans se laisser jamais ébranler, ont vu passer les siècles, puisant au contraire dans le malheur même un accroissement de force, d'énergie et de constance.

Quant à Nous, Nous ne cesserons d'aimer cette belle nation où nous avons vu le jour, heureux de dépenser les derniers restes de Nos forces pour lui conserver le trésor précieux de la religion, pour maintenir ses fils dans la sphère honorable de la vertu et du devoir, pour soulager leurs misères autant que Nous en aurons le pouvoir.

Et dans cette noble tâche, vous Nous apporterez, Nous en sommes sûr, Vénérables Frères, le concours efficace de vos soins et de votre zèle aussi éclairé que constant. Oui, continuez cette œuvre sainte qui consiste à raviver la piété parmi les fidèles, à préserver les âmes des erreurs et des séductions dont elles sont de toutes parts environnées, à consoler les pauvres et les infortunés par tous les moyens que la charité pourra vous suggérer. Vos fatigues ne seront pas stériles, quels que soient et la marche des événements et les appréciations des hommes, parce qu'elles tendent à une fin plus élevée que ne sont les choses d'ici-bas ; ainsi de toutes manières, vos soins, fussent-ils entravés et rendus impuissants, serviront à vous décharger devant Dieu et devant les hommes de toute responsabilité quant aux dommages que pourrait encourir l'Italie, par suite des empêchements apportés à votre ministère pastoral.

Et vous, catholiques italiens, objet principal de Notre sollicitude et de Notre affection, vous qui avez été en

butte à de plus pénibles vexations parce que vous êtes plus près de Nous et plus unis à ce Siège apostolique, ayez pour appui et pour encouragement Notre parole et la ferme assurance que Nous vous donnons : comme la Papauté, aux siècles passés, parmi les événements les plus graves et dans les temps les plus orageux, fut toujours le guide, la défense et le salut du peuple catholique, spécialement du peuple d'Italie, ainsi dans l'avenir elle ne faillera pas à sa grande et salutaire mission de défendre et de revendiquer vos droits, de vous assister dans vos difficultés, avec d'autant plus d'amour que vous serez plus persécutés et plus opprimés. Vous avez donné, spécialement dans ces derniers temps, de nombreux témoignages d'abnégation et d'activité à faire le bien. Ne perdez pas courage, mais vous tenant comme par le passé dans les limites de la loi et pleinement soumis à la direction de vos pasteurs, poursuivez les mêmes desseins avec une ardeur vraiment chrétienne.

Si vous rencontrez sur votre chemin de nouvelles contradictions et de nouvelles marques d'hostilité, ne vous en laissez point abattre ; la bonté de votre cause paraîtra mieux au jour, précisément parce que vos adversaires seront contraints pour la combattre de recourir à de pareilles armes, et les épreuves que vous aurez à endurer augmentera votre mérite aux yeux des gens de bien, et, ce qui importe davantage, devant Dieu.

Cependant, comme gage des célestes faveurs et comme témoignage de Notre affection très spéciale, recevez la bénédiction Apostolique que Nous accordons du plus profond de Notre cœur, à vous, Vénérables frères, au clergé et au peuple italien.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 5 août 1898, de Notre pontificat l'année vingt-et-unième.

LEO PP. XIII.

CONFERENCES ARCHEOLOGIQUES**AU COLLÈGE CANADIEN***(Suite)*

Les inscriptions dogmatiques

IA topographie des catacombes étant connue, il reste à parler des monuments qu'elles renferment : inscriptions, peintures, sculptures, symboles. Pour le moment nous traiterons des inscriptions qui se rapportent au dogme. Elles sont renfermées dans les limites bien fixes du Ier au Ve siècle. L'on sait d'ailleurs, par la démonstration de M. de Rossi, que les chrétiens cessèrent d'enterrer dans les catacombes au Ve siècle. Les monuments qui suivirent cette date : inscriptions, peintures byzantines, décorations n'ont donc qu'une pure valeur historique.

Avant de faire connaître quelques-unes de ces inscriptions dogmatiques, il importe de bien noter, qu'on ne peut y trouver l'exposé d'un *Credo* complet. Les premiers chrétiens n'ont pas eu pour but dans ces inscriptions, d'expliquer le dogme ; mais bien d'exprimer leur affection pour leur parents défunts. C'est le cas, du reste, des inscriptions de nos jours. Il en est qui sont inspirées des sentiments les plus chrétiens, et qui ne sont pas pourtant des professions de foi aux dogmes catholiques. Nous ne verrons donc pas dans ces inscriptions des quatre premiers siècles du christianisme, un traité de théologie ; mais des allusions aux dogmes, qui sont loin d'être équivoques.

Les dogmes les plus clairement indiqués sont : l'unité

de Dieu ; la divinité de Jésus-Christ ; la divinité du Saint-Esprit ; la Trinité ; la communion des saints. Les textes que nous allons citer à l'appui de ces indications sont tous authentiques. Les règles épigraphiques nous permettent d'en certifier la valeur. Il ne faut pas s'étonner cependant, si ces textes contiennent des fautes d'orthographe, des solécismes, des barbarismes même, quand on sait que les graveurs étaient souvent des fossoyeurs de profession. — Voici la formule caractéristique du christianisme : *in Deum credidit — in Deo credidit*. Les inscriptions qui contiennent le nom de Dieu, par opposition aux dieux des païens, attestent donc l'unité de Dieu. La musée du Latran nous en fournit un exemple : *Æquitio in P. Deo neophyto benemerenti qui vixit anno...* Le musée du collège romain : *Erenea vivas in Deo. P.*

La catacombe de Saint Calixte : *Bertoni in pace Deus cum spiritum tuum ictis decessit VII idus febr. annorum XXII.*

Les inscriptions suivantes prouvent la croyance en la divinité de Jésus-Christ. Pour éviter un ennui au typographe, je donne la traduction française : *quoad sensum*, de celles qui sont en grec. Le musée du Latran : *In Deo Christo omnia... filiae carissime... innocentissime puelle... via... in pace.*

Catacombe Sainte-Agnès : *Vivas... et in die judicii adeam cum fide ad tribunal Christi* Musée archéologique de Venise : *Agape neraidi nutrici de... et privatus su. e. in pace... in domui. no. nos. tro. d. c. t.*

En Pannonie : *Hic positus est Florentinus infans qui vixit annos septem et requiem accepit in Deo Patri nostro et Christo ejus.*

Catacombe Sainte-Domitille : O Seigneur Jésus, rappelez-vous de mon fils.

Catacombe Saint-Nicolas : Ci-gît Victor, catéchumène, qui vécut vingt ans vierge et serviteur de Jésus-Christ.

Catacombe Sainte-Priscille : O Père de tous, vous qui les avez créés ; recevez les âmes d'Irène, de Zoé... et gloire à vous en Jésus-Christ. Cette inscription date du IIe siècle.

Catacombe Sainte-Domitille : Bonose à son fils Bonose, qui repose dans Notre-Seigneur.

La croyance en la divinité du Saint-Esprit est aussi clairement rendue.

Catacombe Saint-Calixte : *Car.. kuriack fil.. dulcissimo vivas in Spirito san...* Cette inscription est du IIIe siècle.

Les inscriptions qui font allusion à la Trinité sont rares, parcequ'elles n'entrent pas dans le style des inscriptions sépulcrales. Néanmoins la catacombe Sainte-Domitille nous en fournit une, du IIIe siècle : *Jucundianus qui credit in Christum Jesum, vivit in Patre et Filio et Spiritu Sancto.*

Le dogme de la communion des saints, est celui auquel on fait le plus souvent allusion.

Musée du Latran : *Bonosa Deus tibi refrigeret...* suivi du monogramme du Christ. L'expression - *refrigerium* - veut dire suffrage. C'est une prière pour le repos de l'âme. *Refrigerium* nous donne l'idée du feu ; d'où croyance au dogme du purgatoire.

Catacombe Sainte-Domitille : *Victoria refrigeret spiritus tuus in bono.*

Catacombe Sainte-Priscille : *Dulcissimo Antistini conjugii suo refrigerium.*

Musée de Marseille : *Valtrio Volusiano... Utichetis filio... o fortunato quinim... ignis passi sunt... refrigeret nos qui omnia potest.* Cette inscription est suivie d'une ancre.

Catacombe Sainte-Priscille : *Privata dulcis in refrigerio et in pace.*

Catacombe de Saint-Calixte : *Januaria bene refrigera et roga pro nobis*. Cette inscription et celles qui vont suivre, rappellent la croyance en la puissante intercession des saints pour les vivants.

Catacombe Trason et Saturnin : *Sozon benedictus verus. Xtus Spiritus tuus in pace et pete pro nobis*.

Catacombe Saint-Calixte : *Agatemeris spiritum tuum. inter sanctos*.

Catacombe Sainte-Domitille : *Vivas in pace et pete pro nobis*.

L'inscription suivante nous parle des réunions des chrétiens. Catacombe Sainte-Priscille *Eucharis est mater Pius et pater est mihi. Vos precor o fratres orare huc quando veneris et precibus totis patrem matremque rogabis... Agapes carae meminisse ut Deus omnipotens Agapen in saecula saeculorum*.

Cimetière de la Voie Latine : *Sabati dulcis anima pete et roga pro fratres et sodales tuos*. Le mot *sodales* fait allusion à une association, dont ce personnage était sans doute membre.

Cimetière de Calixte : *In pace spiritus Sylvani amen*. Nous avons ici une prière liturgique, *men* en est la formule.

Cimetière de la Voie Nomentane. C'est probablement la catacombe Ostrienne : *Genianus fidelis in pace qui vixit an. XXI menses VII dies XV et in orationibus tuis roges pro nobis qui scimus te in P*. Cette inscription parle des prières que l'âme devait adresser en faveur des vivants. Le monogramme du Christ nous dit qu'elle précède l'époque de Constantin.

Cimetière de Calixte : *Vincentia in P petas pro Phoebe et pro Virginio ejus*.

Autre : *Attice spiritus tuus in bono ora pro parentibus tuis*.

Cimetière Sainte-Priscille : *Anatolius filio benemerenti fecit qui vixit annis VII diebus XX spiritus tuus bene requiescat in Deo pete pro sorore tua.*

Musée du Lalran : *Pete pro parentes tuos matronata que vixit an. I d.*

M. Moony a publié une messe qui remonte au III^e siècle. En voici quelques paroles : « Nous vous prions, « Seigneur, de nous donner du courage pendant la per- « sécution, et de ne pas nous abandonner au repos pen- « dant la paix. » Une inscription du III^e siècle contient les deux prières suivantes : l'une est faite pour le repos de l'âme ; l'autre s'adresse à l'âme, en faveur des vivants. Elle est extraite d'une messe : *Defunctorum fidelium animas quae beatitudine gaudent nobis opitulentur, quae consolatione indigent ecclesiae precibus absolvatur.*

Les catacombes nous montrent que les anciens chrétiens se réunissaient pour prier. Les lampes, les inscriptions qu'on y trouve en font preuve. C'était leur coutume de célébrer les anniversaires des martyrs ; aussi prenaient-ils un soin minutieux d'indiquer la date de leur déposition, comme nous le voyons par le martyrologe : *Pridie Cclendas... depositio sancti vel sancti...*

Les chapelles privées, que l'on appelait cubacula, étaient destinées à recevoir ces réunions. On y célébrait la messe et l'on priait en famille. C'est probablement de là, qu'est venu le nom de messe basse ; messe privée, comme on dit en italien. Comme nous le voyons, le culte des saints fut en honneur, dès les premiers siècles du christianisme. Le témoignage le plus ancien que nous possédions, est la lettre de l'église de Smyrne, au sujet du martyr d. saint Polycarpe. Elle fut écrite vers 155, et fut conservée par Eusèbe. Cette lettre nous apprend, que l'église de Smyrne se réunissait deux fois sur le tombeau du saint ; qu'elle y célébrait la messe

et vénérât ses reliques. On considérait alors les saints comme des intercesseurs, des avocats des âmes ; des assesseurs de Dieu et des introducteurs des élus en paradis. Nous le savons au moyen d'inscriptions et de peintures figuratives.

Cimetière de Cyriaque : *Cuique pro vitæ suæ testimonio sancti martyres apud Deum et Christum erunt advocati*. L'expression *advocatus, advocata* nous rappelle en ce moment, que saint Irénée l'appliqua à Marie. C'est peut-être le plus ancien témoignage écrit sur le culte de la sainte Vierge.

Citons quelques monuments figuratifs :

Cimetière de saint Hermès, à la porte Pinciana. On y voit une peinture représentant Notre-Seigneur assis sur un trône. En face de lui est une femme voilée, dans l'attitude de l'orante : c'est l'âme. De chaque côté de l'âme sont deux saints, probablement de l'endroit : SS. Prote et Hyacinthe.

Quelquefois les martyrs accompagnent l'âme en paradis.

Cimetière de Saint-Cyriaque : On y voit une figure orante, entre rideaux soulevés par deux personnes. Ce sont des martyrs, qui introduisent l'âme dans le vestibule de la Maison Royale.

Cimetière de Sainte-Domitille. Dans l'abside de la basilique de Sainte-Pétronille, on voit cette sainte accueillant Veneranda au paradis. La matrone Veneranda est dans l'attitude de l'orante. A sa gauche est une jeune femme, qui l'étreint de sa main droite ; et de sa gauche, indique une ceste pleine de volumes, au-dessus de laquelle les Evangiles sont ouverts : c'est la source du salut.

Capoue possède l'inscription suivante, qui a une grande analogie avec la liturgie de nos jours : *Corpus*

sanctis commendavi Irene tibi cum sanctis quinta vale in pace.
En lisant cette inscription, la pensée se porte, comme malgré soi, sur le *Suscipiant te martyres.*

On adressait quelquefois ces prières, directement aux martyrs : *Aureliæ Mariæ puellæ virginî innocentissime sancte pergens ad justos et electos in pace quæ viscit... martyres sancti in mente habite Maria : i. e. habete Mariam.*

Le nom du martyr est souvent exprimé. Musée de Naples : *Sancte Laurenti susceptam habeas animam.....*

Afrique. Commencement du Ve siècle. *IV non. sept. passione martyrum Mariani et Jacobi... Sancti Dei memoriam in conspectu quorum nomina scitis.*

L'on avait une telle confiance aux martyrs, qu'on prisait cher, l'avantage d'être déposé auprès de leurs tombes, après la mort. Cette confiance illimitée dégénérait quelquefois en superstition. Ainsi l'on voit des chrétiens, même des prêtres, faire des vœux aux martyrs.

Cimetière de Sainte-Félicité sur la Voie Salaria. *Petrus et Pancracia votum redderunt Felicitati.*

Musée du Latran : *Temporibus Innocentii votum fecerunt...* et les noms de deux prêtres suivent.

Autre, du même musée : *Sanctis martyroribus Pappo et mauroleo, dominis votum reddiderunt...* Il s'agit d'un vœu aux SS. Papias et Maurus, vénérés dans la catacombe Ostrienne. Cette inscription en bronze date du IV siècle.

Cimetière de Sainte-Domitille, où l'on fait actuellement des fouilles : *Eulario presbytero sancto votum fecerunt...*

Les inscriptions Damasiennes sont un témoignage officiel, du culte que l'Eglise rendait aux martyrs, à l'âge de sa pleine liberté, comme elle l'avait fait au temps des persécutions. Nous ne rappellerons ici, que les plus intéressantes de ces poésies, déjà citées dans les notes

précédentes. Donnons le premier rang à la crypte Vaticane. Saint Damase y fit exécuter de grands travaux de restauration, et grava les vers suivants près du tombeau de saint Pierre. En voici la traduction. « Les eaux répandues autour de la colline, pénétraient par une lente infiltration, un grand nombre de corps, et détrempeaient leurs cendres et leurs ossements. Damase ne voulut point que ces restes, après avoir subi la loi commune de la sépulture, eussent à souffrir encore une destruction plus triste, jusque dans leur repos. Le travail qu'il entreprit était immense. La colline était élevée, il en abattit d'abord la masse énorme ; puis, fouillant avec soin les entrailles de la terre, il dessécha tout ce que l'eau avait pénétré, et fit servir la source découverte à conférer le don du salut. Mercure, son diacre fidèle, a surveillé ces travaux. »

(A suivre).

LEON XIII ET LE PROTECTORAT

des Lieux Saints

Lettre de S. Em. le cardinal Langénieux au
Souverain Pontife

Archevêché de Reims, 20 juillet 1898.

Très Saint Père,


 AI confiance d'être utile à l'Eglise et de servir mon pays en me faisant auprès de Votre Sainteté l'interprète des préoccupations qui se manifestent en France au sujet de notre protectorat dans les contrées du Levant et de l'Extrême-Orient.

Par suite de complications politiques et d'événements que je ne veux pas discuter, notre situation, depuis longtemps menacée dans ces régions, est aujourd'hui ébranlée ; et il est grand temps d'aviser avant qu'elle soit irrémédiablement compromise.

La France catholique ne se résoudra jamais à perdre ce glorieux privilège que tant de sang versé et tant de services rendus ont si pleinement justifié dans les siècles passés et que d'admirables dévouements et d'héroïques sacrifices justifient tous les jours encore ; car s'il y a eu parfois des faiblesses et des hésitations, elle ne peut en être rendue responsable.

La ruine de ce protectorat serait assurément pour notre pays un malheur et une humiliation ; mais il est bien certain qu'elle entraînerait aussi pour l'Eglise de graves détriments. Où est, en effet, à défaut de la France la nation en état de remplir cette mission essentiellement catholique ? Et, si les puissances qui le convoitent arrivaient à se partager ce rôle délicat, n'est-il pas évident qu'une semblable tutelle, basée sur l'intérêt politique, n'offrirait aucune garantie de durée et que le manque d'unité, des vues souvent opposées dans l'action en paralyseraient facilement les effets ?

D'autre part, dans la conviction maintes fois affirmée que l'Eglise a besoin des services de la France, Votre Sainteté travaille avec une sollicitude que rien ne décourage à ramener notre pays dans ses voies providentielles. Or, Elle n'ignore pas quels liens étroits, dans l'état actuel des choses, rattachent la question qui nous préoccupe à cette œuvre de régénération sociale et religieuse à l'intérieur, et nous savons qu'Elle désire vivement voir la Fille aînée de l'Eglise conserver intact et exercer toujours ce mandat séculaire pour la sauvegarde des intérêts catholiques en Orient.

C'est donc pour essayer de répondre aux nécessités du moment que j'ai conçu le projet de fonder, avec le concours d'hommes éminents, auxquels leur situation et leur caractère permettent de prendre cette initiative, un *Comité national pour la conservation et la défense du protectorat français*.

Il s'attacherait principalement à créer un mouvement d'opinion qui faciliterait à tous égards l'action parallèle du gouvernement de la République et qui ne pourrait manquer d'avoir un sérieux écho dans toutes les factions du parlement, quelle que fût leur attitude à l'endroit de l'idée religieuse.

Il s'efforcerait, en outre, de seconder, par une coopération spontanée d'influence et de charité, l'œuvre apostolique en Orient.

Je n'ai pas voulu, Très Saint-Père, parler tout haut sans avoir votre approbation. J'ai seulement cherché autour de moi quelques adhésions afin de préparer les premiers éléments de ce comité. Déjà, Votre Sainteté a eu sous les yeux la liste des personnages qui ont bien voulu répondre à mon appel et me promettre leur concours.

Nous avons hâte de nous sentir soutenus et encouragés dans cette voie ; et, c'est pour mettre à la base de cette œuvre qui intéresse si vivement l'Église et la France, une parole de Votre Sainteté qui nous rassure, qu'avant même de donner à ce comité une organisation définitive, nous déposons à vos pieds avec l'expression de nos craintes patriotiques, l'hommage de notre filial dévouement.

Daignez agréer, Très Saint-Père, les sentiments profondément respectueux avec lesquels j'aime à me dire,
de Votre Sainteté,

le très humble, très obéissant et tout dévoué fils,

† B. M. Card. LANGÉNIEUX, *arch. de Reims*.

Voici la réponse du Saint-Père :

Notre très cher fils,

« C'est avec une vive satisfaction que Nous avons appris, par votre lettre, que des hommes éminents ont eu la pensée de former en France un Comité national pour la conservation et la défense du protectorat français en Terre-Sainte. Nulle entreprise ne saurait mieux répondre aux généreuses et chevaleresques traditions de votre noble patrie, qui fut par excellence la terre des Croisés. Depuis lors, bien des siècles se sont écoulés, bien des assauts ont été livrés à l'Eglise pour affaiblir la foi. Mais le culte des Lieux Saints s'y est maintenu en tous les temps. Si, à certains intervalles, ce culte a quelque peu paru se ralentir, Nous le voyons aujourd'hui s'affirmer avec éclat dans ces pacifiques pèlerinages de la piété chrétienne que Nous avons été heureux d'encourager à diverses reprises. Nous ne pouvons, de même, que louer hautement l'œuvre heureusement inaugurée, nouvelle dans la forme, ancienne dans son esprit : elle Nous semble répondre à des besoins de jour en jour plus urgents. Nul n'ignore, en effet, que vous avez, Notre cher fils, constaté de vos yeux combien sont en souffrance et de quels dangers sont menacés les intérêts catholiques en Palestine. Ces intérêts, comme on sait, se rattachent particulièrement à la propriété et à l'usage des sanctuaires élevés, par la piété de nos ancêtres, là même où se sont opérés les mystères de la rédemption des hommes : les ennemis du nom catholique redoublent d'efforts et d'activité pour entraver dans ces mêmes sanctuaires la piété des fidèles enfants de la sainte Eglise. L'œuvre dont vous Nous parlez, Notre cher fils, a donc surgi à l'heure propice, et Nous en espérons pour l'avenir les plus féconds résul-

tats. La France a en Orient une mission à part que la Providence lui a confiée : noble mission qui a été consacrée non seulement par une pratique séculaire, mais aussi par des traités internationaux, ainsi que l'a reconnu de nos jours notre Congrégation de la Propagande, par sa déclaration du 22 mai 1888.

« Le Saint-Siège, en effet, ne veut rien toucher au glorieux patrimoine que la France a reçu de ses ancêtres et qu'elle entend, sans nul doute, mériter de conserver, en se montrant toujours à la hauteur de sa tâche. Nous désirons que les membres de l'Association déjà formée, s'inspirant pleinement de ces vues élevées et ayant à cœur les grands intérêts de la religion et de la patrie, prêtent à la France un concours généreux dans l'accomplissement de son mandat six fois séculaire. Puissent ces efforts réunis assurer à l'Eglise catholique en Orient une existence paisible et lui permettre de travailler avec succès à l'extention de la vraie foi et au retour des brebis égarées au bercail de l'unique et suprême Pasteur. Et maintenant, comme gage de notre paternelle affection, Nous vous accordons, Notre cher fils, la bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 20 août de l'année 1898, de Notre pontificat la vingt-et-unième.

« LEO PP. XIII. »

La circulaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, visée par le Souverain Pontife, est très explicite :

On sait que depuis des siècles le protectorat de la nation française a été établi dans le pays d'Orient, et qu'il a été confirmé par des traités conclus entre les gouvernements. Aussi, l'on ne doit faire à cet égard absolument aucune innovation ; la protection de cette nation, partout où elle est en vigueur, doit être religieusement maintenue, et les missionnaires doivent en être informés, afin que, s'ils ont besoin d'aide, ils recourent aux consuls et autres agents de la nation française.

LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'OTTAWA

Quatrième article

 l'extrémité du diocèse d'Ottawa se trouve la belle et florissante paroisse de Saint-Eugène, érigée en 1851. Elle traversait en 1864 une époque critique : il s'agissait de la construction d'une église ; et des divisions profondes avaient éclaté entre les paroissiens. Mgr Guigues, qui s'y connaissait en hommes, crut devoir nommer à ce poste difficile un jeune prêtre, ordonné depuis quelques mois seulement, mais qui avait donné déjà des preuves de tact et d'habileté à Buckingham et dans les missions environnantes. Peu après son arrivée à Saint-Eugène, les divisions avaient cessé et le jeune curé se faisait en outre remarquer pour son éloquence apostolique par les curés voisins. Le cercle de sa renommée s'agrandit rapidement. En 1869, il accompagnait son évêque à Rome pour le concile du Vatican. En 1873, il faisait partie d'une commission formée par les évêques de la Puissance du Canada dans le but d'obtenir une modification de la loi en ce qui concerne la construction des églises.

Il s'appelait Joseph Thomas Duhamel. C'est ce jeune prêtre de 33 ans qui fut proposé par les évêques et choisi par le Pape pour recueillir la succession de Mgr Guigues. Depuis sept ans capitale de toute la Puissance, Ottawa était devenue d'une importance extrême au point de vue religieux. Si c'était un poste d'honneur c'était aussi une tâche difficile. Nouveau Moïse, Mgr Guigues n'avait fait qu'entrevoir la terre promise. Mgr Duhamel devait être un autre Josué. Malgré les travaux immenses du premier, il restait au second la tâche peut-être

plus obscure mais non moins difficile de l'organisation. Les plans étaient élaborés, la charpente élevée annonçait un édifice aux proportions hardies, le tout reposait sur des bases solides, tout était commencé, rien n'était terminé : des débris de toutes sortes étaient encore amoncelés autour de la construction nouvelle : comptes de fabriques en désordre n'accusant que des déficits, cérémonies du culte apportées de partout ou négligées, discipline laissée à l'initiative de chacun. Il avait fallu courir au plus pressé. Le nouveau pontife devait donc 1^o continuer et parfaire l'œuvre commencée, 2^o établir la régularité dans la discipline, les cérémonies et l'administration.

* * *

L'Université d'Ottawa avait sa charte royale. Il lui manquait une chose essentielle pour devenir université catholique : la sanction du Souverain Pontife. Sur les instances de Mgr Duhamel Léon XIII mit enfin le couronnement à l'œuvre de Mgr Guigues par un Bref du 5 février 1889.

Les écoles prirent aussi un développement extraordinaire. A côté du séminaire les oblats érigèrent un scholasticat pour leurs novices. La philosophie, la théologie et le droit canon y sont enseignés comme à l'université et de plus ces jeunes gens y reçoivent une formation spéciale de manière à les initier au genre de ministère qu'ils doivent exercer dans leur vie apostolique. Et comme préparation au scholasticat le juniorat rassemble sous son toit tous les enfants dont la bonne conduite et les talents peuvent donner quelque espérance de vocation religieuse. Le collège lui-même donne deux cours distincts : le cours classique proprement dit, affilié au cours universitaire, et le cours commercial

destiné à préparer les jeunes gens aux diverses carrières qui ne requièrent pas la connaissance des classiques.

Les écoles dites académiques, fondées par les sœurs Grises avancèrent rapidement dans la voie du progrès. Les jeunes filles peuvent y acquérir toutes les connaissances nécessaires au développement de leur intelligence, à la formation de leur cœur, à la pratique des travaux qui conviennent à leur sexe et à la position qu'elles peuvent obtenir plus tard dans le monde où dans la vie religieuse. Dans tous les quartiers de la ville, de nouvelles écoles furent érigées à grands frais et rien n'a été négligé de ce qui peut contribuer à l'avancement des enfants dans la lecture, l'écriture, le calcul et autres connaissances pratiques. Les frères des Ecoles chrétiennes se montrèrent toujours à Ottawa comme partout ailleurs à la hauteur du progrès ; peut-être qu'un excès de modestie leur fit négliger de faire valoir l'excellence de leurs méthodes ; quoiqu'il en soit, ils furent souvent en butte à la contradiction. En 1882, ils durent s'éloigner de l'école Saint-Patrice pour y être rappelés au bout de 6 ans. En 1895, une nouvelle bourrasque plus violente et plus générale leur fit prendre le parti de quitter toutes les écoles de la ville, et ils furent remplacés par des professeurs laïques ; mais déjà, malgré toute la bonne volonté de ces nouveaux professeurs, la population s'aperçoit d'un changement qui lui fait regretter les chers frères ; car, outre que le succès dans les différentes branches de ce qu'on est convenu d'appeler l'enseignement pratique n'a pas répondu à l'attente enthousiaste des réformateurs, l'éducation proprement dite a tellement souffert du changement qu'il a fallu recourir aux sœurs Grises pour leur confier le soin des tout petits garçons. Puisse cette leçon être profitable. La ville ne fut pas seule à bénéficier des écoles catholiques. Si pen-

dant l'épiscopat précédent on pouvait déjà compter un bon nombre de ces écoles érigées à côtés des églises, aujourd'hui on les retrouve dans toutes les campagnes et il est vrai de dire qu'elles sont maintenant à la portée de tous. L'enseignement catholique à tous les degrés était parvenu à son complet développement.

Cette œuvre importante n'absorba pas tellement l'attention de l'évêque que celui-ci ne pût trouver encore assez d'énergie pour travailler à faire éclore et à entourer de tous ses soins les vocations sacerdotales au milieu de son peuple. Nous ne pourrons jamais témoigner trop de reconnaissance à ces missionnaires qui ont quitté ce qu'ils avaient de plus cher au monde, patrie, parents, amis pour nous apporter les lumières de la foi. Il n'en est pas moins vrai qu'une église n'est arrivée à son complet développement que lorsqu'elle a assez de fécondité pour tirer de son sein ceux qui doivent être proposés à la direction des âmes. En outre les relations intimes qui doivent exister entre les pasteurs et leurs ouailles trouvent un auxiliaire qui n'est pas à dédaigner dans cette communauté d'idées et de sentiments qui unit par des liens étroits tous les enfants du sol, comme s'ils étaient autant d'émanation d'une âme commune. Poursuivant l'idée de Mgr Guigues, Mgr Dubamel fit de nouveaux efforts pour arriver à un résultat si désirable.

Il ne prétendit pourtant pas déprécier les pionniers de l'évangélisation : loin de là, il voulut au contraire en appeler de nouveaux surtout au moyen des communautés religieuses. Outre les Oblats dont il chercha à grandir l'influence salutaire il fit venir les Jésuites, les Dominicains, les Capucins, les chanoines de l'Immaculée Conception et les Pères de Montfort. Ces divers religieux en prenant racine dans le pays, sans compter les services précieux qu'ils rendent à la cause de l'Eglise, aident en

outre à développer les germes des vocations religieuses qui naissent spontanément partout où la religion a pénétré dans l'âme du peuple. Un autre avantage du concours de ces nobles missionnaires venus de l'ancien monde a été de faire naître une noble émulation pour le bien, émulation d'autant plus grande que l'évêque n'hésita pas à diriger vers Rome des jeunes prêtres distingués par leurs talents pour y puiser comme à leur source les principes de toutes les sciences ecclésiastiques. Une fois encore les prêtres furent mis à contribution, et s'y soumirent de bon cœur.

Mgr Duhamel pouvait s'appliquer avec confiance à la formation de nouvelles paroisses. Elle est déjà loin cette époque d'effervescence tumultueuse des premiers temps de la colonisation où les luttes brutales et la force musculaire ont le dernier mot. Le calme est rétabli ; mais le calme n'est pas l'immobilité. Les passions ne sont pas éteintes, elles sont domptées et dirigées vers le bien. Les anciennes paroisses furent fortifiées ; presque toutes les églises, ou réparées ou agrandies, ou même remplacées par de nouvelles constructions dont plusieurs sont de véritables monuments qui diront à nos arrière-neveux la foi et le goût artistique de leurs ancêtres. Un grand nombre de missions devinrent des paroisses égalant et même parfois surpassant leurs aînées par la magnificence de leurs édifices religieux et l'organisation des œuvres paroissiales. Et tout cela se fait sans bruit et sans éclat. Dès qu'une mission devient assez importante pour subvenir à la subsistance d'un prêtre, une requête signée par la majorité des intéressés est adressée à l'évêque. Celui-ci, par lui-même ou par un délégué, s'assure de la véracité des faits allégués. Si le résultat est favorable, l'évêque lance un décret d'érection, détermine les limites de la nouvelle paroisse, rappelle en

quelques mots les devoirs des pasteurs et des ouailles, et la paroisse est constituée. S'agit-il de construction nouvelle, église ou presbytère, ou même de réparations considérables et coûteuses, même procédé, la décision de l'évêque est finale ; généralement elle est acceptée avec soumission et respect. A peine quelques rares exemples d'insubordination dont les auteurs semblent être des individualités attardées d'un autre âge. Encore une fois nous renvoyons à l'ouvrage même ceux qui voudraient s'instruire par la connaissance de ces monographies paroissiales si intéressantes et que nous ne pouvons qu'indiquer.

Il est impossible dans une esquisse aussi rapide de donner une idée complète de l'administration générale d'un diocèse et cependant c'est dans l'étude attentive des détails que l'on peut tirer de l'histoire les enseignements les plus utiles pour la pratique. La vie se compose de petits détails. Le bon Dieu ne nous la donne que goutte à goutte. Mais ce sont les gouttes d'eau qui forment les sources, les ruisseaux, les rivières, les fleuves et la grande mer. Nous avons parlé des religieux : chaque ordre à sa mission particulière. Pendant que les Oblats agrandissent et fortifient leurs œuvres apostoliques, les Dominicains font resplendir le dogme catholique dans leur prédication, les Franciscains représentent partout dans leurs personnes la pauvreté de Jésus-Christ et le détachement du monde. Les chanoines réguliers apprennent aux peuples à sanctifier leurs travaux. Les Pères de Montfort s'occupent des petits enfants, par leur zèle Montfort et Arundel sont devenus célèbres. Montfort rappelle un nom vénéré, celui de M. Rousselot, curé de Notre-Dame de Montréal et membre de cette compagnie de Saint-Sulpice que l'on retrouve à chaque pas depuis la fondation de la colonie, au fond de toutes les

entreprises généreuses. Les orphelins recueillis à Montfort sont confiés aux sœurs de la Sagesse qui sont de véritables mères. Ils grandissent dans la piété et l'amour du travail. Arundel doit son origine à la piété de M. Falardeau, ce prêtre distingué qui consacra à cette belle œuvre le fruit de ses économies. Arundel est le complément de Montfort. Les orphelins préparés par les sœurs de la Sagesse y trouvent des ouvriers habiles et des agriculteurs intelligents pour les initier aux luttes de la vie. En 1896 on comptait 200 enfants sous la conduite des sœurs et 350 dans les autres maisons de Montfort et d'Arundel.

* * *

Nous ne pouvons terminer cet article sans mentionner le nom de Mgr Labelle, Prélat de Sa Sainteté, l'apôtre de la colonisation. Homme d'action avant tout, grâce à son énergie, la colonisation fit de rapides progrès ; colonisation systématique où tout marche avec une régularité parfaite ; chapelles et écoles surgissent à côté des moulins et des manufactures, les produits de l'agriculture et de l'industrie trouvent un débouché facile au moyen des chemins carrossables ouverts à travers la forêt et des chemins de fer qui portent les produits aux grands centres.

Nous passons sous silence un grand nombre d'autres œuvres perfectionnées ou créées dans cette période de progrès et nous ne ferons que mentionner l'établissement de la caisse ecclésiastique qui assure aux prêtres âgés une existence honorable et tranquille, les conférences ecclésiastiques organisées de façon à promouvoir l'étude des connaissances pratiques pour l'exercice du saint ministère, les cérémonies du culte ramenées à

leur pureté primitive, l'organisation des fabriques régularisée, l'administration des biens de l'Eglise assujettie à des règles claires et sûres, la discipline fermement établie, une cour ecclésiastique basée sur le droit canonique, la formation d'un chapitre formant le conseil de l'évêque.

Pendant la période qui nous occupe, le diocèse d'Ottawa a subi deux démembrements importants, le premier en 1879, pour céder une partie considérable de son territoire à ce qui forme maintenant le diocèse de Peterborough, le second, en 1882, pour former la plus grande partie du Vicariat Apostolique de Pontiac. C'est alors que Mgr Duhamel reçut le pallium avec le titre d'archevêque. Malgré cela le diocèse d'Ottawa compte encore 100 prêtres séculiers, 80 réguliers, 6 communautés d'hommes, 10 de femmes et 130,000 catholiques.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

GUIDE CANONIQUE pour la constitution des Sœurs à vœux simples, par Mgr Albert Battandier, consultant de la S. Cong. des évêques et Rég., Proton. Apost.

Paris, Victor Lecoffre, éditeur, 1898.

Ouvrage méthodique, très clair et très documenté, que nous recommandons instamment à nos lecteurs.
